

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-centrale-de-Saint-Laurent-des-Eaux-sera>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **La centrale de Saint-Laurent-des-Eaux sera finalement démantelée... D'ici un siècle**

15 juillet 2016

La centrale de Saint-Laurent-des-Eaux sera finalement démantelée... D'ici un siècle

Célia Mascré

Quand les vieux réacteurs de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) seront-ils démantelés ? EDF vient d'annoncer son intention de reporter la fin des travaux à 2100. Cette annonce suscite l'inquiétude et la méfiance chez les riverains.

© France 3 Centre-VDL Centrale de Saint-Laurent-des-Eaux dans le Loir-et-Cher

Quel est le point commun entre les centrales de Chinon et de Saint-Laurent-des-Eaux ? Elles sont toutes les deux dotées de **réacteurs de première génération**, dont les déchets sont radioactifs. Ceux-ci doivent donc être démantelés. En attendant, ils ont été simplement arrêtés.

Or, EDF a annoncé le mois dernier qu'elle souhaitait **prolonger le délai du projet de démantèlement jusqu'à 2100**

<<https://www.asn.fr/L-ASN/ASN-en-region/Division-d-Orleans/Actualites-de-votre-region/La-surete-nucleaire-et-la-radioprotection-dans-la-region-Centre-Val-de-Loire-en-2015>> pour la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux. Pourtant, en 2010 déjà, l'ASN, l'Agence de sûreté nucléaire, écrivait que *"l'engagement de la dernière phase de démantèlement des réacteurs UNGG [...] ne saurait démarrer au-delà de l'horizon 2022. Un entreposage temporaire, s'il s'avérait nécessaire, devrait être disponible à cette date."* Aujourd'hui, non seulement rien n'est fait, mais l'on propose de **repousser encore la date du démantèlement**.

Cela démontre leur méconnaissance du processus de démantèlement" (Nicolas Combredet, Sortir du Nucléaire 41)

Pour les partisans de la sortie du nucléaire, cette annonce d'EDF reflète en effet leur **incapacité à mettre en place un tel projet**. *"Ils ne savent pas quoi faire de la quantité phénoménale de graphite irradié que ces centrales contiennent"* affirme Nicole Combredet. Et pour cause, ce graphite ne rentre pas dans la catégorie des déchets nucléaires qui peuvent être entreposés sur le **site d'enfouissement de Bure**, dans la Meuse. Du coup, ces déchets radioactifs sont stockés dans des silos, sur place...

Changement de méthode

EDF explique ce retard par des raisons techniques. La méthode de **démantèlement "sous eau"**, initialement abordée, a été abandonnée au profit d'un **démantèlement "sous air"**. Une technique qu'EDF veut expérimenter sur la centrale de Chinon, censée être **démantelée d'ici 2027**.

Mais ces explications sont loin de convaincre l'ASN, qui n'a pas encore accepté ce report à 2100.

Actuellement, **trois des quatre réacteurs de Chinon sont à l'arrêt**. Saint-Laurent-des-Eaux comprend de son côté deux réacteurs en exploitation ainsi que deux autres en cours de démantèlement.

Le graphite irradié, qu'est-ce que c'est ?

Le graphite est une variété de carbone. Il a d'abord été utilisé aux USA pour **réaliser la bombe atomique**, puis en France pour la pile atomique ZOE, prototype de réacteur nucléaire. C'est dans les années 1960 que son utilisation devient véritablement industrielle, avec, justement, les centrales de **Bugey, Saint-laurent-des-Eaux et Chinon**. A partir des années 1970, les déchets issus du graphite irradié, radioactif, est entreposé sur place, à Saint-Laurent et à Bugey dans des silos ou des containers. Au début des années 1990, ces réacteurs sont arrêtés, et l'on annonce plus tard leur démantèlement.